



Safety chez Swisscom

Règle "Travaux avec plates-formes élévatrices mobiles" (027)

© SiBe Safety Swisscom Konzern



Safety chez Swisscom

Règle "Travaux avec plates-formes élévatrices mobiles" (027)

Définition

PEM: plate-forme élévatrice mobile

- **machine mobile prévue pour déplacer les personnes vers leurs postes de travail** où ils effectuent des travaux depuis la plate-forme, ce à condition que les personnes montent sur la plate-forme et la quittent uniquement aux accès près du sol ou du châssis. La machine est constituée au minimum par une plate-forme de travail avec dispositif de réglage, d'un dispositif de levage et d'un châssis.

Plate-forme de travail:

- plate-forme entourée d'un garde-corps (avec balustrades) ou une nacelle pouvant être déplacée avec sa charge à la position permettant d'effectuer les travaux de montage, de réparation, d'inspection ou autres.



Safety chez Swisscom

Règle "Travaux avec plates-formes élévatrices mobiles" (027)

Mise en service – PEM (avec changement d'emplacement)

- **Être installées de manière stable**
- **Être installées de sorte → à éviter des zones de coinçement et de cisaillement** entre la plate-forme et des parties de l'environnement
- être installées de sorte à ce que des **activités se présentant** puissent être **effectuées sans encombre** sur le dispositif de levage ou de charge dans des conditions d'exploitation normales;
- **être installées, avec la zone de travail qui est fermée** afin d'éviter des risques liés à la circulation et aussi pour protégées de manière appropriée contre la chute d'outils depuis le haut

Principes

- A. L'employeur de l'utilisateur est responsable de l'utilisation sûre de la PME. L'ASFP conseille d'organiser un cours de formation dédié aux risques de l'utilisation des PME pour les utilisateurs.
- B. Si vous n'avez pas l'habitude d'utiliser la catégorie de plate-forme concernée, demandez au fabricant ou à votre supérieur de vous communiquer les instructions nécessaires.
- C. Être âgé d'au moins 18 ans



Safety chez Swisscom

Règle "Travaux avec plates-formes élévatrices mobiles" (027)

Catégories PEM



1a
1a PEM verticale
(statique verticale)



1b
1b PEM à flèche
(statique boom)



3a
3a PEM verticale
(mobile verticale)



3b
3b PME à flèche
(mobile boom)

Formation: exigences posées à l'utilisateur / au collaborateur Swisscom

- Cours de formation: dispensés par des centres de formation qualifiés (p. ex. ASFP)
- Durée 1 jour: $\frac{1}{2}$ journée théorie et $\frac{1}{2}$ journée pratique selon les catégories PEM 1b+3b (en font partie: catégorie PEM 1a+3a); examen
- Certificat de l'ASFP (validité): illimitée



Safety chez Swisscom

Règle "Travaux avec plates-formes élévatrices mobiles" (027)

Obligations de l'utilisateur (la personne utilisant une PEMP)

- **Bonne santé physique et psychique!**
- **Formation de base** de la personne utilisant une PEMP (en principe, il n'y a pas d'obligation d'avoir une carte d'identité)
- **Avant chaque utilisation**
 - L'utilisateur reçoit des instructions spécifiques (liste de contrôle de l'ASFP);
 - L'appareil: ne présent pas de défauts visibles (contrôler aussi pendant l'utilisation)
- **Il n'est pas autorisé de travailler seul!** (v. Safety-Règle 001)
- Les PEM qui présentent des défauts pouvant porter atteinte à la sécurité **ne doivent pas être utilisées!**
- **Annoncés immédiatement les défauts** (à l'employeur/au supérieur)
- Les PEM doivent être commandées exclusivement depuis les dispositifs prévus
- **En déplaçant les PEMP** – éviter de mettre en danger des employés/des tiers
- Utiliser les PEM uniquement conformément à leur destination:
 - Respecter le mode d'emploi
 - Disposer et sécuriser les charges de sorte à éviter des changements de position
 - La charge max. admise ne doit pas être dépassée
 - Le site d'emplacement ne doit pas être relevé à l'aide de moyens suppl.





Safety chez Swisscom

Règle "Travaux avec plates-formes élévatrices mobiles" (027)

EPI (O=obligatoire – R=recommandé)

- **(O) casque de protection (utiliser des casques d'alpinisme conformes à la norme EN 12492):**
 - À cause des risques de chocs: **porter un casque sur la plate-forme élévatrice!**
 - Pour se protéger des objets en chute: **porter un casque dans la périphérie de la plate-forme élévatrice!**
- **(R; O pour PME cat. 3b) Harnais & absorbeur d'énergie:** en travaillant sur des plates-formes élévatrices mobiles, il est conseillé de fixer un **harnais (corps intégral) avec un câble de retenue réglable** (celui-ci soutient l'utilisateur lors de son travail et doit être aussi court que possible). Le système de retenue doit être utilisé conformément aux instructions du fabricant ou aux listes de contrôle Suva.

Contrôle visuel du bon état de fonctionnement

- **Unité de commande:** niveau d'huile moteur, de liquide de refroidissement, de liquide de frein, fuites
- **Hydraulique:** niveau d'huile, tuyaux, cylindres, soupapes
- **Commande (électronique)**
 - Conduites, exécutions, connecteurs
 - Éclairage, alarmes, arrêt d'urgence
 - Limiteur de couple de charge, panneau de commande
- **Plate-forme élévatrice (nacelle):** terrain, sols, portes, suspension, point d'ancre
- **Flèche:** système de mise à niveau, bras/entraînement pivotant, système de télescope, décharge d'urgence
- **Système de support:** supports, trépieds, éléments de commande